



Quartier d'affaires Nogent-Baltard

Un point d'étape sur un projet à revoir

Le 2 juin, une réunion publique visait à informer les Nogentais des évolutions du projet d'aménagement du quartier d'affaires Nogent Baltard. Devant près de 100 personnes, Jacques JP Martin a commenté et expliqué la situation, issue des discussions en cours avec le groupe Eiffage et la RATP, assisté de la société Maîtrises d'ouvrage et associés.



Depuis la concertation de novembre 2008, une trentaine de réunions techniques et une dizaine de réunions juridiques ont eu lieu sous le pilotage de la Ville entre les principaux porteurs du projet. Une bonne nouvelle annoncée ce premier semestre 2009 : la RATP, qui envisageait de déplacer ses services à Joinville, a décidé le maintien et la relocalisation sur site de ses activités (1 700 m² de locaux de maintenance et 700 m² de bureaux), un bon point pour la taxe professionnelle. Cette décision a malgré tout des conséquences sur la répartition des surfaces construites et leur répartition sur le site.

Pendant la réunion, les contraintes techniques du projet ont été abordées : fondations spéciales pour les bâtiments situés au-dessus du RER A, installation de coûteux systèmes amortisseurs permettant d'amoinrir les vibrations générées par le passage des trains. L'objectif du projet modifié est donc de privilégier l'implantation de bureaux au-dessus du RER. Les concepteurs proposent d'inverser les emplacements du siège social d'Eiffage (12 300 m²) et de la résidence hôtelière (5 600 m²) mais aussi de supprimer les constructions sur la pointe sud et le volume de la pépinière d'entreprises. La surface affectée au

supermarché serait réduite. Les deux pointes en triangle de part et d'autre des bâtiments de l'avenue des Marronniers seraient non construites.

Nouvelle réunion en septembre

Pour compenser cette perte de volumes, il était proposé d'augmenter les hauteurs des bâtiments, qui atteindraient 37,5 mètres avenue de Joinville contre 33 auparavant. Jacques JP Martin a tenu à préciser au public, qui a réservé un accueil mitigé aux modifications : « **Les volumes proposés sont assassins pour un tel projet. Il faut attendre les esquisses de l'architecte. La Ville sera vigilante quant au respect des engagements pris avec la population lors des ateliers... Ce projet ne sera réalisé que s'il obtient l'accord d'une grande majorité de riverains.** »

Le maire a conclu la réunion d'information en déclarant : « Il était de mon devoir, compte-tenu des engagements pris au plan de la communication, de présenter ce point d'étape même si nous pose de réels problèmes au plan hauteurs et esthétique urbaine. Je demande aux Nogentais de ne pas considérer que ce qui vient de leur être présenté a été validé par la Ville, bien au contraire...Mais dans un souci de transparence, il fallait rendre publiques ces difficultés. J'ai pris à nouveau contact avec le président d'Eiffage construction et Eiffage travaux publics pour remettre à plat certains éléments du projet présentés ce soir. »

La concertation continue...

Cet été, sortez les encombrants au bon moment !

Rappel des dates de collecte des encombrants de l'été :

Secteur 1 : mardi 7 juillet et mardi 4 août. Secteur 2 : mardi 14 juillet et mardi 11 août

Secteur 3 : mardi 21 juillet et mardi 18 août. Secteur 4 : mardi 28 juillet et mardi 25 août.

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir, après 19 h et le dépôt est limité à 1 m³ par foyer. Les résidus de travaux sont interdits.